



[Fédération Française de Cyclisme](#)

COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLISME DE LA DORDOGNE

Siège social : Maison des Comités
46, rue Kléber – 24000 PERIGUEUX
(Ne pas y adresser de correspondance)

PROCÈS VERBAL – COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLISME DE LA DORDOGNE du mardi 22 décembre 2020

Étaient présents : Christine BERCOUZAREAU, Jean-Louis GAUTHIER, Christelle MAZEAU, Patrice PEYENCET, Thérèse CHONIS, Anick DEMORTIER, Stéphane REIMHERR, Bernard MAZEAU et Pierre-Marc LAMONTAGNE.

Étaient excusés ou n'ayant pas pu se connecter : Philippe SAVY, Isabelle MAYADE, Alain LAVIGNAC (coopté et représentant des clubs de la Dordogne à la NOAQ) et Annie JOUAULT (cooptée).

Jean-Louis GAUTHIER ouvre la séance à 21h00 par visioconférence grâce à l'outil ZOOM, en remerciant les membres présents et en excusant les absents. Il remercie Christine BERCOUZAREAU qui a pris une nouvelle fois le process ZOOM en main pour nous permettre d'échanger à distance.

Le précédent PV est adopté à l'unanimité par les présents.

ENTRETIEN VISIOCONFERENCE avec Monsieur Christophe PONTAL :

Monsieur PONTAL qui avait eu déjà long entretien téléphonique avec le Président se présente :

Il a été longtemps dans le milieu du cyclisme, notamment 8 ans en qualité de salarié et 4 ans en tant que bénévole.

Il a été DS durant plusieurs années dans l'équipe Dame au Comité Rhône Alpes et dans l'équipe de DN3, l'UC AUBENAS. Il possède tous les diplômes requis et ses brevets fédéraux : il peut encadrer et faire de la formation pour les BF dans le cadre de son travail. Il possède un DEUST Agent de développement. Il a 55 ans et il est disponible immédiatement.

Ces quatre dernières années, il avait une activité dans un secteur qui ne lui correspondait pas : il ne se sentait pas à l'aise dans ce milieu et recherche une activité plus humaine. Il préfère le milieu sportif qu'il connaît parfaitement, d'où sa candidature à ce poste qui l'intéresse fortement. **Il a postulé par l'intermédiaire de Péri'job ex GESALT.** Venir habiter en Dordogne n'est pas un frein, il est seul, donc mobile. Être nouveau dans la région est un fort atout, car il arrive neutre, sans a priori pour commencer à travailler dans de bonnes conditions.

Pierre-Marc LAMONTAGNE pose de nombreuses questions au candidat qui confirme ce qu'il avait déjà dit au Président sur ses activités passées et ses ambitions.

Patrice PEYENCET expose les attentes sur le point sportif : partir encadrer les équipes le week-end sur le terrain, soutenir les bénévoles présents et être autonome.

Monsieur PONTAL avoue qu'il recherche activement un emploi dans le milieu sportif et il attend une réponse pour un autre poste sur Montpellier dans les prochains jours pour une prise de fonction dès janvier 2021. Le poste du CD24 répond plus à ses attentes.

Le bilan qui ressort de cet entretien très enrichissant est que Monsieur PONTAL possède :

- l'expérience professionnelle sur le terrain pour toutes les disciplines, route, VTT, piste et BMX.

- l'expérience des démarches administratives et des dossiers et l'ambition de trouver des partenaires.

- la carte professionnelle pour intervenir dans les écoles.

Monsieur PONTAL clôture son entretien en invitant à le contacter si les membres ont besoin de renseignement complémentaire.

Monsieur PONTAL quitte la visioconférence.

DECISION :

L'ensemble des membres, sans exception, reconnaît le beau profil de Monsieur PONTAL : il peut assurer toutes les tâches conformes à l'offre d'emploi, il possède toutes les formations et diplômes requis, et il est opérationnel tout de suite. Il a de bonnes références et nous avons d'excellents retours.

Patrice PEYENCET appui sur le fait qu'il est extérieur au département, c'est une personne neutre.

Jean-Louis GAUTHIER souhaite que le futur agent de développement puisse avoir un vrai bureau et des conditions de travail améliorées par rapport à aujourd'hui. Il a fait la demande en temps utile au Conseil Départemental, afin d'avoir un bureau pour le CD, dès que la nouvelle maison des sports sera opérationnelle.

Les membres du CD24 sont favorables et très intéressés par cette candidature passée par Péri'job. Une réponse favorable sera communiquée très prochainement, il est incontestable qu'avec un tel profil, le CD24 peut élargir ses champs d'actions.

Un contrat de travail lui sera proposé avec une période d'essai. Jean Louis GAUTHIER va se renseigner avec Monsieur TILLEMANN sur les modalités.

ASSEMBLEE GENERALE 24 & ELECTIONS :

L'Assemblée Générale du Comité Départemental de Cyclisme de la Dordogne est toujours prévue le samedi 9 janvier 2021 à 14 heures à la Salle Edouard Philippe à COULOUNIEIX BOURG.

Compte tenu des règles sanitaires, conformément au PV du CD 24 du 2 décembre 2020 et au protocole déposé en mairie la réunion se tiendra avec un maximum de précaution avec : 1 représentant pour chaque club, les élus actuels, les candidats, 2 personnes neutres. Pas d'invité (excepté le maire ou son représentant), pas de personne extérieure.

Chaque Président(e)s de club a reçu les modalités et les documents relatifs à l'AG par mail du vendredi 18 décembre 2020 adressé par Mme CHONIS.

STAGE :

Pierre-Marc LAMONTAGNE demande d'organiser un stage en Espagne à proximité de l'ESSOR BASQUE. Le stage est financièrement possible, mais les conditions sanitaires incertaines ne peuvent permettre pour l'instant une telle organisation.

Le stage concernerait principalement les coureurs du TEAM, il est demandé un autre stage par les membres pour les autres coureurs.

REUNION COMMISSION DE SECURITE PREFECTURE :

En tant que membre de la commission Jean-Louis GAUTHIER a participé à cette réunion, à la préfecture le mardi 15 décembre pour le rétablissement des 90 km/h sur certaines routes du département. Un vote a eu lieu avec toutes les parties prenantes. Vote favorable majoritaire pour le retour à 90 km/h sur toutes les portions de route concernées.

NB : Pensez à consulter le site internet du CD24 : <http://club.quomodo.com/cd24/comite-departemental>

Alain LAVIGNAC est en charge du site. Vous pouvez lui transmettre vos annonces, résultats et événements. lavignac.alain@neuf.fr

La séance est levée à 22h40.

La prochaine séance est à définir.